



AVIS PUBLIC

SÉANCE PUBLIQUE DE CONSULTATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 563

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 458 AUX FINS DE DISTRAIRE LE LOT 6 110 146 DE LA ZONE Rb34 POUR L'INSCRIRE DANS LA ZONE Rc21

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 458.

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par le soussigné, directeur général;

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 19 octobre 2020, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement n° 563 modifiant le règlement de zonage n° 458 aux fins de distraire le lot 6 110 146 de la zone Rb34 pour l'inscrire dans la zone Rc21.

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 2 novembre 2020 à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Ville-Marie situé au 21, rue Saint-Gabriel Sud.

L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de modification, soit de distraire le lot 6 110 146 de la zone Rb34 pour l'inscrire dans la zone Rc21. Au cours de cette assemblée, des explications seront données au public et la parole sera accordée aux personnes ou organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement n° 563 est disponible pour consultation au bureau du greffe situé à l'hôtel de ville au 21, rue Saint-Gabriel Sud à Ville-Marie, aux heures et jours normaux d'ouverture.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 22^e jour du mois d'octobre 2020.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier

Certificat de publication

Je soussigné, Martin Lecompte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 22 octobre 2020 et en faisant paraître copie dans le journal Le Reflet témiscamien le 27 octobre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour d'octobre 2019.

ORIGINAL SIGNÉ

Martin Lecompte

Directeur général et secrétaire-trésorier